



32e RALLYE DES ROUTES DU NORD

CONDITIONS D'ACCREDITATION

Les nouvelles règles techniques de sécurité mises en place par la FFSA, imposent des mesures drastiques concernant les conditions d'accréditation média. Afin de permettre le suivi de l'événement par le plus grand nombre, le Comité d'Organisation et le Service Presse proposent deux formules :

PACK PRESSE

Conditions d'obtention :

- Etre titulaire d'une carte de presse professionnelle et/ou d'un Laissez Passer Média FFSA ;
- Justifier l'exercice d'une activité professionnelle
(hors presse : numéro de Siret, assurance responsabilité civile professionnelle...)
- Justifier d'une lettre accréditive avec entête individuelle ou de son responsable pour couvrir l'événement.

Ce pack propose :

- **Un accès aux salles de presse durant le déroulement de l'épreuve,**
- **Un accès aux classements et communiqués de presse,**
- **Un dossier de presse** (cartes, timing...),
- **Un badge,**
- **Une plaque presse,**
- **Une chasuble Média** (verte) - Elle est « individuelle » délivrée par le Service Presse (caution de 50 € demandée).

Précision : **le nombre de chasubles est limité à deux** (par titre)

PACK MULTIMEDIA

Ouvert à une personne justifiant une activité à but d'information liée à l'événement. Celle-ci devra fournir impérativement une lettre accréditive avec entête individuelle et/ou de son responsable pour couvrir l'événement.

Ce pack propose

- **Un accès aux salles de presse durant le déroulement de l'épreuve,**
- **Un accès aux classements et communiqués de presse,**
- **Un dossier de presse** (cartes, timing...)

Toute demande d'accréditation (par mail) doit parvenir **au plus tard avant le 15/02/2019** au delà, celle-ci sera refusée.

Chaque personne désirant une accréditation devra fournir les justificatifs demandés et respecter scrupuleusement les règles de sécurité lors du 33e Rallye des Routes du Nord.

Aucune accréditation ne sera délivrée pour les photographes commerciaux, les vidéastes et les sites internet (excepté accord avec l'organisateur et la FFSA)

Le Comité d'Organisation et le Service Presse se réservent le droit de refuser ou de retirer une accréditation, sans en justifier la raison.

Responsable Presse
Benjamin Duval